

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 50

Artikel: Pendants
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Samedi 14 décembre 1912.



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.**ABONNEMENT :** Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.**ANNONCES :** Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois** ou **l'année**, dès le 1^{er} janvier 1913, recevra **gratuitement**:

1^{er} le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,2^o un volume des **Causeries du Conteur Vaudois** (choix de morceaux français et patois, avec illustrations).

Sommaire du N° du 14 décembre 1912 : Les patriotes sous la neige (V. F.). — Pendants. — Les noces à Dsailllet. — Déception (boutade). — Bibliographie patoise (Octave Chambaz). — Charité bien ordonnée (J. M.). — Perdu le la! — Français de Germanie (boutade). — Les jeunes gens « bien » (G. R.). — La vie à bon marché (M. H.). — La sagesse d'Aristote (boutade). — Pour des noces!... — Rendu. — La Suisse sous les armes. — Glanurès (boutade).

LES PATRIOTES SUR LA NEIGE

Un aviateur qui planerait, ces jours-ci, sur les montagnes vaudoises, verrait avec curiosité, peut-être, s'agiter sur la blancheur du paysage des points noirs semblables à ces puces des neiges que les savants appellent des podurelles. Il remarquerait que ces êtres ne sont pas seulement des bûcherons traînant des troncs d'arbre hors des forêts, mais qu'il y en a d'autres, en beaucoup plus grand nombre, qui glissent sur la neige ou sur la glace par pur délassement. Faisant évoluer son appareil du Pays-d'Enhaut aux alentours des Diablerets, des Diablerets à Leysin, de Leysin à Chesières, Villars et Gryon ; de là survolant les Avants, le haut bassin de la Veveyse, le Niremont, le Pelerin et le Jorat, si notre touriste aérien piquait une pointe sur le Jura et se mettait à en explorer les combes, un même fait frapperait partout ses yeux : les recouins jadis les plus solitaires de nos montagnes, transformés par l'hiver en autant de terrains de jeux.

Il y a là l'indice d'un changement dans nos mœurs. Jusqu'ici le Vaudois n'était guère sportif. Sans doute, il pratique avec entrain le tir au fusil ; mais en bon Suisse il l'envisage comme un devoir patriotique et non comme un amusement. Chasseur, il ne l'est apparemment ni plus ni moins que ses confédérés. En dépit de nos beaux lacs, le goût du canotage et de la natation s'est moins développé chez lui que l'amour pour les excursions de montagne, et encore ne s'adonne-t-il pas à l'alpinisme à la manière de ces tartarins des rocs ou des glaciers qui se ridiculisent par leurs excentricités. Quant au football, au cyclisme, au lugeage, à la gymnastique, aux exercices militaires préparatoires, le nombre de leurs adhérents grandit d'année en année uniquement dans la jeunesse, cela se connaît.

Il devait être donné à la pratique du ski ou du patinage sur neige de gagner les faveurs de

l'âge mûr, de la vieillesse même, aussi bien que celles des jeunes gens des deux sexes. Introduit dans notre canton par deux ou trois alpinistes, il y a seize ou dix-sept ans, si nous ne faisons erreur, ce moyen de locomotion n'a pas tardé à être adopté par les guides des Ormonts, de Gryon et des Plans ; d'autres montagnards, des facteurs, des douaniers, des gardes-chasse, ont contribué, avec un certain nombre d'officiers et de sous-officiers, à en répandre l'emploi, si bien qu'aujourd'hui c'est par centaines que se comptent chez nous les personnes n'allant plus sur la neige sans s'être chaussées des longues lattes en usage depuis des siècles en Scandinavie ; et dans bien des villages vaudois il s'est créé des fabriques de skis dont les produits valent ceux de Glaris et de Norvège, tout en étant d'un prix plus abordable.

Le ski plait à nos montagnards, parce qu'il n'est pas uniquement un instrument de sport. Aux jeunes, aux virtuoses de la vitesse, il sert à exécuter de grisonantes glissades et des sauts vertigineux. Les vieux l'utilisent d'abord pour leurs besoins, puis pour le plaisir de la promenade. Cent fois mieux que les « cercles » et autres primitives raquettes, ils les transportent de chalet en chalet, à travers les blanches étendues que ne sillonne pas le moindre sentier. Avalanches à part, le danger de demeurer pris dans les neiges a, grâce au ski, disparu à peu près complètement.

Il fallait bien l'incontestable utilité de cet engin pour le rendre populaire dans un pays comme le nôtre, où l'on n'est pas plus ennemi des innovations que dans d'autres régions agricoles, mais où, par une réserve bien naturelle, on ne tient pas à se singulariser. Et voilà comment, après n'avoir été que peu de temps l'apanage de quelques touristes, le ski est devenu à la montagne la chose de tous.

Qu'il nous semble éloigné ce temps, tout proche cependant, où le passage de skieurs en Savoie, en Valais, dans les Alpes vaudoises ou fribourgeoises, à la Vallée de Joux même, excitait la surprise générale. Allez maintenant en hiver dans ces parages sans vous être munis de skis, vous serez un bien plus grand sujet d'étonnement.

Pour l'amant de la nature, le ski a le grand avantage de lui permettre de rester en contact avec elle pendant les mois rigoureux, de l'admirer dans une de ses parures les plus éteintes, les plus pures ; de prendre au milieu des champs de neige diamantés par le soleil un de ces bains de lumière dont le tempérament, les yeux, l'esprit ressentent longtemps les effets bienfaisants. A cet égard, nos concitoyens les Combiers et les Sainte-Crix sont particulièrement favorisés. La neige s'accumule dans leurs combes et combettes en quantités plus considérables que dans les Alpes, à altitudes égales, et y fond moins rapidement ; ils ne sont jamais très éloignés des lieux habités, ne connaissent pas le péril des avalanches et enfin, par dessus l'océan des brouillards, ils jouissent d'une vue panoramique des sommets alpins comme on

n'en retrouve nulle part ailleurs. Aussi est-il compréhensible que les clairières du Risoux, les crêtes du Chasseron, du Suchet, de la Dent de Vaulion, du Mont-Tendre, de la Neuvaux, de la Dôle, et d'autres monts encore, retentissent, tous ces dimanches, des gais propos, des rires et des chants de bandes de promeneurs où ne manquent pas les vieillards à la barbe grise. En même temps qu'ils se livrent avec leurs rejets à un exercice salubre, ces heureux mortels vivent leur amour de la patrie en apprenant à connaître de mieux en mieux ses beautés naturelles. Et c'est cela sans doute qui rend leur joie si parfaite.

V. F.

Pendants.

Nous avons une loi fédérale sur le contrôle des denrées alimentaires qui punit sévèrement la fraude — quand on peut découvrir celle-ci.

Mais nous avons aussi, en usage dans nos écoles, un manuel d'arithmétique ou recueil de problèmes, où l'on trouve le problème suivant, posé l'autre jour aux élèves :

« Combien un aubergiste doit-il mettre d'eau » dans un tonneau qui contient déjà 84 litres de vin à fr. 0 50 le litre et 75 litres à fr. 0 80, « pour que le mélange revienne à fr. 0 60? »

Faut-il dès lors s'étonner que la loi ne produise pas les effets qu'on en attendait ?

LES NOCES A DSAILLETT

en patois du Jorat du XV^{me} siècle.
Pièce inédite jusqu'à ce jourd'hui, et qui doit avoir été chantée à l'Abbaye des vigneronnes de Vevey.

Dsailllet nos ains daais ballés vatsés
Daais modzés et daais galés modzons

Din don, din don.

Vant te férē on bi carillon.

Venitē és nocés (*bis*),

Galésés modzés

Dé noutron machllio.

Avouy Dsailletta

La modzenetta

Dezos lo tsâno

Baauglia, baauglia

Por te mariâ.

Faut bin brinnâ voûtré founaillé

Por clilia galésa procéchon,

Din don, din don.

Et brâma po la Bénechon.

Dzaillet lo machllio (*bis*)

Eintré à l'étrabillo

Avouy l'Epausa

Bein cocardaye,

Bein fliorataye

Et tant grachausa.

Baauglia, baauglia

Por té mariâ.

Apris vignant leis baaufs, leis vatsés,
Leis modzés et tis cliliaux bix modzons,

Din don, din don.

Que fant on rido carillon.

Leis founailliés (*bis*)

Vant leis proumirs